Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 71 (1932)

Heft: 16

Artikel: Le pochard

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-224530

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration : Pache-Varidel & Bron

Lausanne

111

ABONNEMENT:

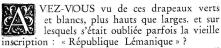
Suisse, un an 6 fr. Compte de chèques II. 1160

Ш

ANNONCES:

Agence de publicité Amacker Palud 3, Lausanne.

LE DRAPEAU VERT ET BLANC



Chacun sait que le premier Grand Conseil vaudois avait décidé que les couleurs cantonales

seraient le vert et le blanc.

Quand le Grand Conseil a pris une décision cela lui suffit : il n'a pas à s'inquiéter du reste. C'était déjà ainsi en 1803. Le Petit Conseil lui, dut s'occuper de la confection du drapeau vert et blanc. On aurait pu en faire de tout neufs. Mais on était en temps de crise sans doute... C'est pourquoi, en juillet 1803, « le Bureau militaire » demande au Petit Conseil s'il peut faire rentrer » à Lausanne les Drapeaux (verts) déposés dans » les diverses Communes du Canton, pour être » mis aux Couleurs cantonales, les mêmes lames » pouvant servir à cet usage.

» Le Conseil autorise le Bureau à faire venir » ces drapeaux; il verra si l'on peut se servir » d'une partie des taffetas, sinon il pourra écrire » à Lyon pour connaître le prix du taffetas et en

» faire raport.

» Les Drapeaux porteront la devise Liberté et » Patrie avec l'inscription simple de Canton de » Vaud et la désignation du No du Bataillon. »

Le drapeau vaudois avait ainsi gagné en hauteur. C'est bien dans le même sens que le Pays de Vaud avait grandi le 14 avril 1803.

Jaques Desbioles.



LA DZORNIVA U CROUIE



a, pé le mondo, dé le dzeins que sont, di tot dzounes, adrâi quemeint dé sindzes et que sant tré tot fére avoué lau dau mans ; yien a assebin que sont gautsis dé dou

lan, que risquont pi dé s'estrepià rein tiet ein sé copeint de pan avoué lâu câuté, et que ne sant

po pi fére ona tsevelhie de bâu.

Le Dâvid de Derrâi-le-Crétex, on villhio valet de per tsi no, étâi dinse. E sâve tré tot fére tiet lou z'einfants: lou dietze, le z'étsicllie, le trâbllie, tot, tot. Dein le velâdzo, assetou que y âve on siau que danâve, vito é faillhâi traci Derrâi le Crétex, et mon Dayid, que sé sare bouetà ein quatre bocons po fére service, âve d'abo fé d'étsaudâ son portagotte et dé boutsi le pertuis ein tiestion.

La demeindze, s'é coterdzive ona vouarba avoué lou villhio que politiquâvont su la plliace, é trésâi son câuté di sa fata, preinsâ on troset dé segnon, et d'on vouarbetta, avoué la man gautse é té tsapotâve ona téta dé tsavau, on piâ dé rouf ona tsedâire, tsétra, tsétra.

Le régent desâi que le David étâi on ambides-

que, sutôt gautsi.

On coup, l'oncllio Djan âve veindu ona motetta u David, et cice vouellhâi payi rique raque, mé l'oncllio l'i fâ: « Te n'âs pas fauta dé mé bailli de l'ardzeint, te vindret mé fére quâties

Ona senânna apré, le David étâi su le tâi de la mâison à l'oncllio Djan, ein train dé récrevi ein tavellions, na pas ein tôlâ quemeint é fant tant pouetameint ara. E plliantâve lou clliou avoué on martélet qué maniyive d'estra de la man gautse. L'oncllio Djan que vegnâi amoue pé l'etsila avoué ona bosse dé tavellions le t'avese, s'arréte et l'i dit dinse :

– T'einlevâi te pas! T'e gautsi. Te dâi ona

dzorniva u crouïe!

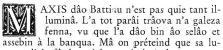
- Y compte qu'i la fése, ouâi! l'i répond cé

baugre dé David.

Tot le monde a fé ona pecheinta décatalâie de rire, mé l'oncllio, qu'est prâu fierton, n'a fé état dé rein.

Djan-Pierre dé le Savolles.

CI QUE NÈ VAO PAS COMPREINDRE



ronne l'ein fâ de totè les sortès à s'n hommo, que ne se maufiè de rein.

Tenîdè, stu matin, vers sat hâore, âo momeint que Maxis menâve bâire sè bîte; son vesin, que sâ tout l'a coudhî lâi dere :

Dis donc, Maxis, tè faut terî lè rideaux dâo paîlo, quand te va cutsi. Hier à nè, vè nâorè té vu, coumeint tè vâïo ici, quand t'a eimbransî ta fenna.

— Caise-tè, que répond ci tabornio dè Maxis. hier à né, i'été ào cabaret et ne su reintra qu'einveron la miné !...

LE POCHARD



ViEZ-VOUS connu le Grand Louis? C'était le pochard... gentleman! et je m'en voudrais de ne pas en fixer la caricature qui restera le type par excellence du

poivrot bien éduqué.

Grand Louis, enfant, dépassait de cent coudées le niveau intellectuel de ses camarades, et le régent avait vivement engagé les heureux pa-rents à le pousser aux études : le gamin-prodige portant dans sa giberne, non le bâton de maréchal, mais « l'étoffe d'un futur Conseiller fédéral ».

On avait suivi aux conseils du pédagogue; et quels parents ne l'eussent pas fait? l'âge de vingt ans, Grand Louis portait la casquette d'étudiant.

Ce que fut son passage dans sa société restera un poème et pour ses contemporains... un feu d'artifice!

Armé de dons si brillants, on fait fi des auditoires; mais les parents qui trimaient pour le rejeton, future gloire de la famille, se lassèrent et coupèrent les vivres.

Pétri d'amour-propre, il s'intendit de « taper » ses amis, désenta le « stamm » et entra, comme clerc, dans l'étude de l'avocat la mieux cotée à cette époque-là.

Le vivre et le couvert assurés, Grand Louis se

lança dans la politique.

Membre passif de nombreuses sociétés, il fut un major de table étincelant et partant activement recherché.

Que de toasts improvisés, de discours trucu-lents, de refrains patriotiques, de réparties gouailleuses, de coups de boutoir sur l'adversaire politique durant trente ans, mais aussi que de démonstrations « trigonographiques » aux rentrées nocturnes.

Aussi, à cinquante ans, Grand Louis, alcoolisé jusqu'à la moelle, était une épave pour le travail. et l'on ne reconnaissait pas dans cette figure ravagée le beau gas de vingt ans.

Bohème, il arpentait tout le canton par le noble sport pédestre et pour cause... Il avait noué, au temps de sa popularité, de solides amitiés et de quels noms! - qui restèrent indéfectiblement fidèles.

Sous les défroques de Monsieur le Préfet. du Pasteur ou du Docteur, il gardait une certaine dignité de magistrat retraité.

Yeux vitreux, joues couperosées, nez tuméfié vrai falot de Diogène — Grand Louis, disaitil, avait lutté toute sa vie contre la mévente des crus de nos coteaux! Pouvait-on le condamner?

L'hiver, il établissait son quartier à la montagne. Sans bruit, il passait d'une pente à l'autre, s'asseyant invariablement à la même table, parcourait les journaux et attendait qu'on l'invitât à partager un verre; il acceptait toujours. mais ne mendiait jamais: c'était un principe.

Sa mémoire prodigieuse donnait à sa conversation du brio ; émaillée d'aneodotes cocasses, les consommateurs faisaient cercle autour du cau-

seur intéressant.

Un soir, il s'était affalé au bord du talus; deux ministres qui rentraient d'une conférence pastorale, s'essayèrent à le remettre sur pied. Grand Louis fit un geste symbolique, accompagné de cet ordre :

« Que ceux qui sont debout, prennent garde

qu'ils ne tombent. »

Grand Louis n'est plus! A part sa faiblesse de caractère, c'était le garçon sympathique qui n'a jamais connu la médisance à l'égard du prochain. Paix à ses cendres.

LE REMÈDE A LA CRISE



OUS aussi, nous voulons célébrer le qua-trième centenaire de la « Chronique gargantuine » et de « Pantagruel ». gargantuine » et de « Pantagruel ». Nous le célébrons à notre manière, c'est-à-dire

en rappelant que Rabelais, du temps qu'il était médecin, écrivait des almanachs, à l'usage de ses malades, pour les faire rire.

On a toujours besoin de rire, mais, à l'heure présente, plus qu'à toute autre. Si nous faisions contre mauvaise fortune, bon cœur et joyeux visage, si nous tâchions de conserver notre bonne humeur en tenant des propos gais, plutôt que de parler de la crise, ne croyez-vous pas que les

choses iraient un peu mieux?

Mais au contraire, il semble que la plupart des gens veulent aujourd'hui paraître tristes à tout prix, envers et contre tout. Comme il y a actuellement le « snobisme de la purée », il y a le snobisme de la mine d'enterrement. A cause de la crise, on se donne cette mine-là. Disons-le franchement : c'est absurde.

Ah! sans doute, ceux que cette crise atteint ne sont guère disposés à la joie. Mais il faut quand même s'efforcer de réagir contre le pessimisme envahisseur. Et comment y parviendra-t-on si ce n'est en s'efforçant de « ne pas s'en faire ». On a répété cette formule, au cours de la guerre, pendant des mois; et, à prendre parti du désordre